

LA CHARTE DU LYCÉE ALINE MAYRISCH

La communauté du lycée se compose de la direction, du corps enseignant, des élèves et de leurs parents, du service de psychologie et d'orientation scolaires, du personnel technique et administratif.

Cette communauté a comme mission le souci de formation et d'orientation des jeunes, elle s'engage à vivre dans l'unité et le respect mutuel conformément aux rôles définis dans l'approche pédagogique du lycée.

La présente charte est en concordance avec la base légale que constituent les textes législatifs régissant l'école.

Elle décrit les engagements de chaque membre de la communauté du lycée par rapport à quatre notions fondamentales:

le **RESPECT**, la **SOLIDARITE**, la **COMMUNICATION** et l'**ENGAGEMENT**

La charte soutient la maxime de l'école « **donner aux élèves qui nous sont confiés des racines et des ailes** » et met l'accent sur l'autonomie et la responsabilité de chacun.

• **Respect**

Chaque membre de la charte s'engage :

- au **respect de soi-même** :

- pour respecter autrui il faut se respecter soi-même

- au **respect de l'autre**, c'est-à-dire :

- d'accepter l'autre dans sa différence physique et morale
- de se respecter mutuellement, filles et garçons / hommes et femmes
- de ne tolérer aucune forme de violence physique, verbale ou morale
- d'utiliser les formes de politesse
- de respecter la notion de vie publique - vie privée (surtout en rapport avec internet)
- de respecter le travail de l'autre, car étudier est un privilège

- au **respect des lieux, des biens et des lois** :

- l'environnement scolaire
- le matériel informatique et autre
- l'interdiction de fumer sur le Campus du Geesseknäppchen
- les consignes de sécurité

• **Solidarité**

Chaque membre de la charte se montre solidaire et disposé à l'entraide et au soutien de son prochain.

Chaque membre s'engage à :

- soutenir le projet préférentiel voté par la communauté du LAML
- savoir tendre la main

• **Communication**

Chaque membre de la charte cherche à :

- privilégier la communication entre les différents partenaires en vue d'une école « ouverte »
- faire preuve d'un esprit d'équipe se caractérisant par l'ouverture à la communication et à l'échange
- respecter et prendre en compte les opinions et les avis des autres
- engager un dialogue constructif en cas de conflit en vue d'une résolution
- créer un climat de confiance notamment par une écoute active

• **Engagement**

Chaque membre de la charte s'engage à :

- participer activement et régulièrement aux activités de l'école
- participer au développement de l'école